

Tableau de bord de la **compétitivité** de l'**économie belge**



Executive summary

Tableau de bord de la compétitivité 2022

Executive summary



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

 0800 120 33 (numéro gratuit)

 facebook.com/SPFEco

 [@SPFEconomie](https://twitter.com/SPFEconomie)

 linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)

 instagram.com/spfec0

 youtube.com/user/SPFEconomie

 <https://economie.fgov.be>

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	4
1. Commerce extérieur.....	4
2. Produit intérieur brut	4
3. Finances publiques	4
4. Développement durable.....	5
5. Cohésion sociale.....	5
6. Coût salarial par unité produite.....	5
7. Énergie	6
8. Inflation.....	6
9. Innovation.....	7
10. Économie numérique	7
11. Entrepreneuriat	8
12. Attractivité et environnement des affaires.....	9
13. Marché du travail	9
14. Enseignement et formation.....	10

Introduction

Le SPF Economie publie la 10^e édition de son Tableau de bord de la compétitivité de l'économie belge. Il en ressort que notre pays a augmenté sa part de marché à l'exportation et a performé dans l'innovation ainsi que dans l'économie numérique. Toutefois, l'envolée des prix des matières premières et de l'énergie issue de la reprise économique post-coronavirus et de la guerre en Ukraine a pesé sur l'activité économique et la compétitivité des entreprises belges.

Dans cette nouvelle publication, la majorité des indicateurs analysés par le SPF Economie porte sur les années 2021-2022 dominées par l'incidence sur notre économie des chocs de demande et d'offre induits par la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine.

1. Commerce extérieur

Les exportations constituent une première mesure de la compétitivité. Malgré l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les échanges mondiaux, notre pays a amélioré son classement sur le marché mondial des exportations de biens dominé en 2021 par la Chine, les États-Unis et l'Allemagne. Avec une part relative de 1,8 %, la Belgique s'est positionnée à la 17^e place en 2021 (+2 places par rapport à 2020), mais reste derrière ses trois principaux partenaires commerciaux, à savoir l'Allemagne (3^e, statu quo), les Pays-Bas (5^e, +1 place) et la France (8^e, +1 place). La Belgique a essentiellement exporté des produits chimiques, des machines et du matériel de transport et des produits manufacturés vers nos trois pays de comparaison ainsi que vers les États-Unis et le Royaume-Uni.

En 2021, les exportations de produits de haute technologie de la Belgique ont représenté 17 % des exportations totales. Depuis 2018, cette proportion a augmenté en moyenne de manière continue de 13 points de pourcentage. En 2021, la part relative des Pays-Bas (21,7 %) et de la France (17,2 %) a été supérieure à celle de la Belgique alors que l'Allemagne affichait un résultat inférieur (15 %).

Après avoir baissé de 4,2 % sur un an en 2020 sous l'influence de la crise sanitaire, les exportations de services de la Belgique vers le monde sont reparties à la hausse en 2021, dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire (+10 % sur un an). En 2021, notre pays a principalement exporté des autres services liés au commerce, des services de télécommunications, informatique et informations et du transport essentiellement vers les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, les États-Unis, la France et l'Allemagne.

2. Produit intérieur brut

Après le repli sévère de 2020 (-5,4 %), la Belgique a enregistré un rebond de la croissance du PIB de 6,1 % en 2021. En 2022, à la suite notamment des retombées de la guerre en Ukraine, la croissance du PIB belge s'est graduellement affaiblie au cours des trimestres, revenant de 5,3 % au premier trimestre à 1,9 % au troisième trimestre puis à 1,4 % au quatrième trimestre (en rythme annuel). D'après l'estimation « flash », le PIB aurait progressé de 3,1 % durant l'année écoulée (ICN, 30.01.23), soit un chiffre supérieur aux prévisions économiques de différents organismes, oscillant entre 2,4 % (FMI, octobre 2022) et 2,9 % (OCDE, novembre 2022). La valeur ajoutée se serait tassée dans l'industrie (-0,3 %) et dans la construction (-0,1 %), alors qu'elle progressait dans les services (+4,2 %).

3. Finances publiques

Traduisant les mesures de soutien et le rôle d'amortisseur des finances publiques dans le contexte de la crise du Covid-19, le déficit budgétaire rapporté au PIB demeure élevé en 2021 (-5,6 % après -9,0 % en 2020). La dette publique qui s'était élevée à 112,0 % du PIB en 2020, est redescendue à 109,2 % du PIB en 2021.

4. Développement durable

Nos modes de production et de consommation, associés à la demande croissante de matières premières, exercent une pression croissante sur les ressources naturelles de notre planète. Pour contribuer à la dimension environnementale des « objectifs de développement durable » (ODD), certains indicateurs reflétant la relation entre nos ressources et la compétitivité de notre économie sont cartographiés.

La productivité des ressources et l'indice WEI+, un indice de la rareté de l'eau, sont en légère régression par rapport à la dernière année disponible. Le WEI+, un indice développé par l'Agence européenne pour l'environnement, contribue directement à l'ODD6 sur l'eau potable et l'assainissement de l'eau. Pour cet objectif, la Belgique obtient un score inférieur à la moyenne européenne. Cependant, avec un score de 5,8 %, elle se situe bien en deçà de la valeur supérieure de 20 % établie par l'ODD6 qui indiquerait une pénurie durable d'eau dans un pays. La productivité des ressources, soit le degré d'efficacité de chaque kilogramme de ressources consommé dans l'économie, était d'environ 2,82 PPA/kg en 2021, ce qui correspond à la septième position dans l'UE, devant l'Allemagne et la moyenne européenne.

En 2020, la productivité énergétique et les émissions de gaz à effet de serre par habitant se sont améliorées par rapport à 2019, mais toutes deux sont encore moins performantes que celles de nos voisins. Elles nécessiteront, par ailleurs, des efforts supplémentaires pour atteindre respectivement les objectifs des ODD liés. La productivité énergétique actuelle, qui mesure l'efficacité avec laquelle un pays gère sa consommation d'énergie, est de 6,7 euros/kgpep et devrait atteindre 11,2 euro/kgpep d'ici 2030. Il en va de même pour les émissions de gaz à effet de serre par habitant : la Belgique n'occupe que la 24^e place dans un classement de 31 pays européens et doit réduire ses émissions de 55 % d'ici à 2030.

5. Cohésion sociale

En 2021, la Belgique dénombrait 2,1 millions de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, soit 18,8 % de sa population totale (Allemagne : 20,7 %, France : 19,3 % et Pays-Bas : 16,6 %). Seul notre pays a enregistré un recul par rapport à 2020 (Belgique : -1,5 point de pourcentage, Allemagne : +0,3 pp, France : +0 pp et Pays-Bas : +0,6pp). La pauvreté monétaire touche le plus souvent les personnes qui vivent dans des zones densément peuplées (20,4 %), les personnes à faible niveau d'instruction (23,8 %), les personnes au chômage (38 %), les locataires (26,5 %) et les membres de familles monoparentales (25,5 %) (Statbel, 2022).

Par ailleurs, la Belgique compte un faible taux de risque de pauvreté au travail (3,8 %, le plus bas en comparaison de nos trois voisins en 2021), ce qui démontre que l'emploi reste un des leviers majeurs pour la lutte contre la pauvreté.

6. Coût salarial par unité produite

La compétitivité de l'économie dépend aussi des évolutions de la productivité et du coût salarial. En 2021, le **coût salarial par unité produite** s'est accru en Belgique pour la cinquième année consécutive, sous l'effet combiné du recul de la **productivité** horaire et d'une évolution positive des **coûts salariaux**. L'augmentation plus substantielle des heures prestées (+7,4 %) en regard du relèvement du PIB (+6,1 %) est à l'origine de la baisse de la productivité en 2021.

Ce profil haussier du coût salarial unitaire (CSU) est aussi enregistré dans les autres économies étudiées depuis 2016 et ce, malgré le recul observé en 2019 en France et en 2021 aux Pays-Bas. Toutefois, le niveau du coût salarial unitaire belge reste supérieur à celui de ses trois voisins même si l'écart s'est réduit ces dernières années. L'évolution globale du CSU masque cependant des disparités sectorielles et individuelles. Plusieurs secteurs affichent une contraction à un an d'écart du CSU à la suite d'une progression plus vive de la productivité face à une évolution plus modérée du coût salarial ou dans certains cas, une diminution de celui-ci. C'est le cas de l'hébergement et restauration (-4,9 %), du transport et entreposage (-1,3 %), de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (-1,8 %). D'autres secteurs, comme l'industrie

pharmaceutique, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, le transport et entreposage affichent une tendance baissière dans le moyen terme.

7. Énergie

La Belgique est le 5^e pays le plus dépendant de l'Union européenne d'un point de vue **énergétique**, avec près de 78 % de son énergie brute disponible qui était importée en 2020. Dès lors, notre pays s'expose à des risques d'approvisionnement et à des variations marquées des prix des produits énergétiques, ce qui peut réduire la compétitivité des entreprises, en particulier celle des industries intensives en énergie.

L'intensité énergétique de l'économie belge s'est légèrement accrue en 2021, bien que la tendance à long terme soit à la baisse (de 1,19 MWh pour 1.000 euros de valeur ajoutée en 2010 à 0,96 en 2021). Elle reste plus élevée que chez nos trois principaux partenaires commerciaux dont l'intensité énergétique moyenne était de 0,77 MWh pour 1.000 euros de valeur ajoutée en 2021. Les secteurs industriels et ceux qui sont particulièrement intensifs en énergie, tels que la métallurgie ou l'industrie papier, sont davantage concernés. Dans l'industrie manufacturière belge, notre pays performe inégalement : désavantage dans l'alimentation et la fabrication de boissons et de tabac par rapport aux trois voisins, avantage sur la France au niveau de la fabrication de machines et avantage sur les Pays-Bas en ce qui concerne les industries chimique et pharmaceutique belges.

Ce désavantage compétitif devient un problème pour les entreprises et industries belges dès lors que les prix de l'énergie sont élevés, gonflant le poids des coûts énergétiques unitaires. Les dernières données de 2020 rapportent une baisse tendancielle du niveau des coûts énergétiques unitaires dans l'industrie manufacturière depuis 2010 dans les trois économies voisines et en Belgique (de 12,0 % à 7,6 %). Toutefois, ce niveau reste supérieur dans notre pays bien que l'écart se soit sensiblement résorbé. Cependant, certains de nos secteurs demeurent compétitifs dont la chimie (13,6 % en Belgique en 2020 contre 18,4 % aux Pays-Bas) et la pharmacie (0,7 % en Belgique contre 2,1 % en moyenne dans les pays voisins).

Le gaz naturel et l'électricité sont les deux sources d'énergie les plus communément utilisées dans les processus productifs, à côté des produits pétroliers (respectivement, en Belgique en 2020, 38,7 %, 31,0 % et 14,0 %). Par conséquent, les entreprises fortement intensives dans ces énergies ont été et sont toujours plus vulnérables face au renchérissement des prix.

Ces deux dernières années, la crise du coronavirus et la guerre en Ukraine ont exercé une lourde pression sur la disponibilité et sur les prix de l'énergie. Sur les marchés de gros, les prix du gaz naturel et de l'électricité se sont alors envolés. Préalablement à cette crise, la Belgique disposait d'un avantage compétitif sur le prix du gaz naturel par rapport à l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Ayant encouru les renchérissements les plus importants entre 2019-S1 et 2022-S1 (de +74,6 % pour la tranche la plus basse à +417,8 % pour la plus haute), le prix industriel du gaz naturel belge avoisine désormais celui pratiqué par nos partenaires commerciaux. Par ailleurs, le prix industriel de l'électricité, déjà peu avantageux avant la crise (principalement par rapport à la France et aux Pays-Bas), a renforcé la perte de compétitivité de la Belgique, en particulier sur les tranches de basse consommation.

8. Inflation

En 2022, l'inflation totale mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) s'est établie à 10,3 % en Belgique. Ce niveau est historiquement élevé, l'inflation annuelle n'a jamais été aussi forte depuis le début des mesures de l'IPCH en 1996. À partir de 2021, l'inflation a augmenté de trimestre en trimestre, atteignant un pic de 13,1 % en octobre 2022 pour redescendre à 10,5 % en novembre 2022 et à 10,2 % en décembre.

En 2022, elle a été principalement poussée par le renchérissement des prix des produits énergétiques. En effet, la croissance des prix des produits énergétiques a été de 57,9 % sur un an en 2022 (contre 22,4 % en 2021 et 5,8 % en moyenne sur la période 1997-2022). Cependant, les augmentations de prix des autres groupes de produits ont également été sensibles en 2022. Les

prix des produits alimentaires ont notamment crû de 8,3 % (contre 0,9 % en 2021 et 2,5 % en moyenne sur la période 1997-2022).

Ces hausses de prix considérables sont dues à l'important redressement des prix des matières premières et des prix à la production de l'industrie alimentaire. Les prix des biens industriels non énergétiques ont progressé de 4,2 % (contre 0,8 % en 2021 et 1,0 % en moyenne sur la période 2000-2022) et les prix des services se sont accrus de 3,8 % (contre 1,6 % en 2021 et 2,1 % en moyenne sur la période 2000-2022).

L'inflation totale en Belgique a été supérieure à l'inflation moyenne des pays voisins. L'écart d'inflation était de 2,4 points de pourcentage en 2022. Ce différentiel d'inflation s'explique principalement par la flambée des prix des produits énergétiques (+57,9 % contre une moyenne de 34,0 % dans les pays voisins).

9. Innovation

Pour la deuxième année consécutive l'European Innovation Scoreboard classe la Belgique dans le groupe « leader de l'innovation ». En 2022, l'ensemble des pays composant le groupe des leaders (Suède, Finlande, Danemark, Pays-Bas et Belgique) ont vu leurs indices évoluer à la hausse (à l'instar de 14 autres États membres) et notre pays a enregistré la deuxième meilleure amélioration par rapport à 2021 (+4,35 points d'indice) derrière la Finlande (+7,52 points d'indice). Sur une plus longue période (entre 2015 et 2022), la Belgique a mieux performé (+16,8 points de pourcentage) que l'Union européenne (+9,9 points de pourcentage).

La Belgique présente de nombreux points forts, comme le nombre de doctorants étrangers ou de PME innovantes collaborant avec d'autres partenaires. Toutefois, ces deux indicateurs connaissent une évolution baissière depuis 2015, de respectivement -34,1 et -40,3 points de pourcentage.

Les technologies liées à l'environnement et les exportations de biens de moyenne et haute technologie sont des points faibles de la Belgique. Cependant, ces deux domaines ont évolué favorablement en 2022 par rapport à 2015 (+2,2 et +14 points de pourcentage).

En 2021, la Belgique a connu une hausse de la productivité totale des facteurs (PTF) après avoir été confrontée à son fléchissement tendanciel entre 2000 et 2019 (+0,5 % en moyenne annuelle). Reflet de l'hétérogénéité des retombées du choc sanitaire selon les pays (effet de niveau), le redressement de la PTF affiché par la France (+5,2 %) et la Belgique (+4,4 %) en 2021 a excédé celui de l'Allemagne (+2,6 %) et des Pays-Bas (+3,2 %).

Outre son influence négative sur la productivité du travail, l'affaiblissement tendanciel de la croissance de la PTF peut aussi refléter une moindre capacité d'innovation. Des dépenses en R&D élevées qui ne débouchent pas suffisamment sur une véritable création de nouveaux produits rentables, associées à une innovation technologique relativement limitée dans la production de biens, pourraient partiellement en être à l'origine.

Les dépenses en droits de propriété intellectuelle renfermant un haut potentiel de croissance se sont intensifiées en 2021 (+2,6 % sur un an), après s'être accrues durant la crise du Covid-19 (+1,9 %), contrairement aux investissements physiques traditionnels. Ces dépenses agissent comme facteur de production et comme moteur d'innovation en impactant à court terme le niveau de la production et à long terme la croissance économique via l'accumulation du capital et la productivité totale des facteurs. Elles ont atteint 20,9 % du total des actifs fixes en 2021 (dont 13,2 % pour la R&D et 7,2 % pour les logiciels & bases de données).

10. Économie numérique

Dans l'indice de l'économie et de la société numériques (DESI) de la Commission européenne, la Belgique perd quatre places dans le classement de l'édition 2022. Avec un score de 50,3 %, la Belgique fait quelque 3,6 points de pourcentage de mieux que l'année dernière. Cependant, elle se situe pour la première fois en dessous de la moyenne de l'UE et voit dès lors les pays voisins la dépasser. En effet, malgré l'évolution positive du score obtenu, la Belgique présente certaines faiblesses qui ne se sont pas améliorées au cours de l'année écoulée. Il apparaît notamment que le

nombre de diplômés en TIC, la connectivité (plus précisément la 5G et l'indice de prix du haut débit) et l'*open data* enregistrent un score beaucoup plus bas que nos voisins et la moyenne européenne. Néanmoins, les performances en matière d'administration en ligne et l'intégration des technologies numériques telles que le cloud et le commerce électronique se portent bien.

Des conclusions similaires découlent du classement IMD de la compétitivité numérique 2022. La Belgique se classe au 23^e rang sur 63 pays, soit trois places plus haut que l'année précédente. L'institut conclut que la législation sur l'immigration, les dépenses publiques totales en matière d'enseignement et les dépenses totales des entreprises en matière de R&D favorisent toutes la compétitivité numérique de notre pays.

L'indice DESI 2022 comprend également un tableau de bord sur l'inclusion des femmes dans l'ère numérique, appelé « Women in Digital » (ou WiD). Dans l'ensemble, la Belgique se retrouve en 12^e position sur les 27 États membres de l'UE en 2022. Avec un score de 58,3 %, notre pays fait 3,4 points de pourcentage de mieux que la moyenne de l'UE et surpasse notamment l'Allemagne (47,8 %).

Au demeurant, notre propre analyse montre que l'utilisation du commerce électronique par les particuliers et la part du commerce électronique dans les ventes des entreprises belges sont restées relativement stables dans notre pays en 2022, ce qui nous place confortablement au-dessus de la moyenne de l'UE dans tous ces domaines.

11. Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat permet de stimuler l'emploi, l'innovation et la productivité dans une économie. La population d'entreprises belges croît chaque année, en particulier au niveau des entreprises sans salarié (74,1 % de la population totale en 2020). La France (76,9 %) et les Pays-Bas (81,9 %) ont une plus grande proportion d'entreprises sans salarié que dans notre pays à l'inverse de l'Allemagne (36,6 %). La présence en grand nombre de ces entreprises sans salarié peut être un problème pour une économie en raison de leur propension moindre à la croissance, ce qui réduit leur impact sur la productivité ou la richesse. Selon l'Enquête sur les forces de travail, les indépendants sont nombreux en Belgique, à hauteur de 13,0 % des personnes occupées en 2021, ce qui est mieux qu'en France et qu'en Allemagne. Il s'avère qu'une plus grande égalité de sexe, nationalité et âge existe dans la population belge de travailleurs indépendants.

Quelle que soit la classe de taille des entreprises, la dynamique entrepreneuriale est très faible en Belgique, ce qui pourrait partiellement expliquer le ralentissement de la croissance de notre productivité. 23 pays européens, dont nos trois voisins, ont enregistré un taux de renouvellement supérieur en 2020. Cependant, avec la hausse du nombre d'employés, notre pays devient plus dynamique que la France et que les Pays-Bas et se rapproche de l'Allemagne.

La faiblesse des disparitions d'entreprises en Belgique s'accompagne d'un taux élevé de survie des entreprises cinq ans après leur création (62,5 %). Il s'agit du quatrième taux de survie en importance de l'UE, devant nos voisins, pouvant traduire un environnement favorable au développement de nouvelles entreprises et une mauvaise allocation des ressources financières et humaines entre entreprises performantes et non performantes. Les entreprises à forte croissance sont moins présentes en Belgique (6,88 %) que chez nos voisins ou que dans l'ensemble de l'UE (9,43 %).

Les dernières crises (coronavirus, inflation et Ukraine) ont frappé durement le tissu entrepreneurial européen. En 2021, les immatriculations d'entreprises ont ainsi repris moins vigoureusement en Belgique que dans les pays voisins, avant de baisser en 2022, là où nos principaux partenaires ont connu une hausse de leurs immatriculations. Au niveau des faillites, notre pays a montré une plus grande résistance en 2020 (-33,5 % de faillites par rapport à l'année précédente) qu'en Allemagne (-15,5 %) ou qu'aux Pays-Bas (-16,1 %) et en 2021, tandis que la hausse du nombre de faillites a été plus marquée lors des deux premiers trimestres de 2022.

12. Attractivité et environnement des affaires

La Belgique est un pays attractif pour les investissements étrangers, comme en témoigne sa 6^e place européenne dans l'EY Attractiveness Survey 2022 ou encore sa 16^e place mondiale selon le Global Attractiveness Index 2022 d'Ambrosetti. La Belgique performe moins bien dans les deux classements que la France (1^{re} EY, 11^e GAI) et l'Allemagne (3^e EY, 1^{re} GAI) alors qu'elle performe mieux que les Pays-Bas pour un classement (11^e EY, 15^e GAI).

Certaines menaces pèsent sur l'attractivité belge selon des managers européens interrogés par EY : un système fiscal complexe avec une pression haute, l'instabilité politique, réglementaire et administrative, une pénurie des compétences, un coût du travail élevé ou encore la faiblesse des infrastructures de transport et de la logistique. Cependant, ces managers estiment que les déductions fiscales, les subsides et les incitations de notre système sont attractifs, tout comme la stabilité politique, réglementaire et administrative, l'impôt sur le revenu des sociétés, la culture entrepreneuriale et la qualité de la main d'œuvre.

Ce climat des affaires mitigé transparait également dans le World Competitiveness Index de l'IMD, où la Belgique occupe la 21^e place sur 63 pays étudiés, devant la France (28^e) mais derrière l'Allemagne (15^e) et les Pays-Bas (6^e). Les points forts de notre pays selon ce classement se situent dans le commerce international, le cadre sociétal, la productivité et l'éducation. Cependant, les faiblesses sont celles déjà mentionnées plus haut : la politique fiscale, les finances publiques et les comportements et valeurs.

Les investissements devraient par ailleurs s'intensifier en Belgique d'après la Banque européenne d'investissement (BEI) malgré un certain pessimisme à propos de l'environnement institutionnel et du cadre législatif. Par contre, les conditions de financement des entreprises sont mitigées selon la Banque centrale européenne (BCE), l'écart de financement se creusant alors même que les obstacles au financement déclarés par les entreprises semblent moindres.

13. Marché du travail

En 2021, le taux d'emploi des 20-64 ans en Belgique a atteint 70,6 % (objectif de 80 % en 2030), ce qui équivaut à une augmentation de +0,9 point de pourcentage sur un an. Néanmoins, notre taux de participation au marché du travail reste inférieur à celui de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Par ailleurs, le taux d'emploi chez les 55-64 ans demeure faible en Belgique (54,5 %) et en France (55,9 %) comparativement à l'Allemagne (71,8 %) et aux Pays-Bas (71,4 %).

En Belgique, le taux de vacances d'emploi a progressé de manière continue depuis 2015 (2,4 %), à l'exception de la stagnation en 2019 et de la contraction en 2020 (début de la pandémie de la Covid-19), pour s'établir à 4,3 % en 2021. Ce ratio a aussi temporairement ralenti aux Pays-Bas et en Allemagne en 2020 avant de s'inscrire à la hausse en 2021 (Pays-Bas : 3,8 % et Allemagne : 3,2 %). L'analyse par branche d'activité en 2021 pointe quatre secteurs fortement impactés : les activités de services administratifs et de soutien (8,6 %, soit le double de l'ensemble de notre économie), l'information et la communication (8,0 %), l'hébergement et la restauration (7,6 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (7,4 %).

En 2021, selon les données des Comptes nationaux, 4,9 millions de personnes travaillaient en Belgique. Entre 2015 et 2021, l'emploi intérieur total s'est accru en moyenne de 0,9 % par an, contre 1,5 % entre 2015 et 2019, le marché du travail faisant preuve d'une forte résilience durant la crise de la Covid-19. Les secteurs de recherche et développement scientifique, d'activités informatiques et services d'information et d'activités de services administratifs et de soutien ont principalement tiré les créations d'emploi entre 2020 et 2021. Cependant, sur la base de la population des 15-64 ans de 2021, plus de six-cent-mille emplois devraient être créés pour atteindre l'objectif du gouvernement fédéral de 80 % d'emploi en 2030.

En 2020 et 2021, les effectifs se sont effrités sur un an dans les secteurs suivants : fabrication de textile (-1,5 % en 2020 et -0,5 % en 2021), travail du bois (-2,9 % et -1,0 %), fabrication de matériels de transport (-2,7 % et -2,8 %), hébergement et restauration (-6,9 % et -2,2 %), télécommunications (-8,7 % et -1,0 %) et activités financières et d'assurance (-1,8 % et -1,3 %).

En ce qui concerne le volume de travail, les heures prestées ont globalement baissé en 2020 (- 8,3 % par rapport à 2019) avant de progresser en 2021 (+7,5 % par rapport à 2020) sans toutefois rattraper le niveau d'avant la pandémie de Covid-19. L'agriculture, sylviculture et pêche ainsi que la cokéfaction et raffinage ont enregistré les contractions les plus prononcées entre 2019 et 2021.

14. Enseignement et formation

L'un des objectifs de la stratégie Europe 2021 est qu'au moins 45 % des 25-34 ans de l'UE des 27 soient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur d'ici 2030. Avec un chiffre de 50,9 % en 2021, la Belgique a d'ores et déjà dépassé l'objectif fixé par l'UE, ainsi que son propre objectif de 47 % en 2020. Il convient cependant d'attirer l'attention sur l'écart important entre les hommes et les femmes, qui témoigne d'une plus faible proportion d'hommes obtenant un diplôme supérieur. Dans les pays voisins, cette différence est plus réduite. En ce qui concerne les jeunes quittant prématurément l'école, la Belgique obtient également de bons résultats. Ainsi, la Belgique et tous les pays voisins atteignent déjà l'objectif européen de 2030 à l'exception de l'Allemagne.

En ce qui concerne la formation continue, c'est-à-dire le taux de participation moyen des adultes à la formation, la Belgique enregistre des résultats relativement faibles. Avec un taux de 10,2 % en 2021, la Belgique a encore neuf ans pour porter cette proportion à 15 %, soit l'objectif de l'UE. L'importance de cet aspect se fait particulièrement sentir à long terme, notamment parce que ne pas l'atteindre pourrait compromettre la croissance économique durable de notre pays. En effet, les innovations dans tous les établissements d'enseignement et de formation, ainsi que dans les environnements professionnels, sont une condition préalable à une meilleure réponse aux besoins des employeurs et aux pénuries sur le marché du travail national.

Malgré le résultat favorable en matière de nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, notre pays a fourni trop peu de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences, informatique, ingénierie et mathématiques (STEM) en 2020. Avec une croissance d'environ un point et demi de pourcentage par rapport à 2019, la Belgique n'occupe que la 19^e position en Europe en la matière. Pour les années à venir, la mise en œuvre de mesures appropriées non seulement aux niveaux fédéral et régional, mais aussi au niveau des secteurs et de l'enseignement contribuera à combler le déficit de talents dans ces matières.